

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 9 décembre 2019

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général, ouvre la séance ; 25 membres sont excusés et 10 sont absents.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2.-Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2019

Le Procès-verbal de la séance du 24 juin 2019 est accepté à l'unanimité après la modification suivante : page 39 Francis Gruet prend la parole et non Hervé Gruet.

3.- Assermentations

MMES De Couto Roulier Emilia, Rohner Sophie, Grin Alexane et MM Jaquenoud Pierre-Yves, Rohner Johann, Darbellay Jérôme sont assermentés.

64 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

Notre Président procède à l'assermentation de notre Municipal fraîchement élu. Il nous lit l'article 48 de la loi sur les communes :

Art 48 Qualité Ne peuvent être simultanément membres d'une Municipalité: a. Les conjoints, les personnes liées par un partenariat enregistré ou menant devant une vie commune, les parents et alliés en ligne ascendante ou descendante, ainsi que les frères et soeurs.

Il demande à M.Kilian Cuche de confirmer qu'il n'est pas atteint par une de ces incompatibilités et lui demande après avoir oui la lecture du serment compris la partie relative aux Municipaux, à l'appel de son nom, de lever la main droite et de prononcer « je le promets » Notre président poursuit : M.Kilian Cuche, tu es installé en qualité de membre de la Municipalité pour la fin de la législature, soit du 1er janvier 2020 au 30 juin 2021. Je te félicite.

4.- Préavis 2019-04 – Budget de fonctionnement 2020

Il laisse apparaître des recettes pour CHF 3'157'832.-, des charges pour CHF 3'268'022.- Ce budget 2020 se solde par un excédent de charges de CHF 110'190.-

Notre syndic commente le préavis municipal. Ce budget couvre tous les amortissements obligatoires de nos différents investissements ainsi que le financement courant du ménage communal, mais il est déficitaire.

La capacité d'autofinancement reste positive à hauteur de CHF 214'290.-

Les investissements futurs de l'ordre de plus de CHF 24'000'000.- de l'ASIYE pour un nouveau collège et une nouvelle salle de gym présagent une grosse augmentation des charges scolaires pour Pomy.

M.Daniel Pugliese nous lit le rapport de la commission de gestion qui nous recommande d'accepter le budget.

M.Dag De Coulon : Les militaires participent-ils à l'assainissement de la butte ?

Notre syndic : Oui mais à hauteur de 35% seulement, alors que c'est l'armée qui rend les tirs obligatoires. Par la suite l'armée demande aux communes de dépolluer et d'avancer les fonds. Les subsides parviennent aux communes après moult paperasses et jusqu'à quatre ans plus tard.

M.Jean-François Ballif : Dans le budget y a-t-il un montant prévu pour le PGA et le nouveau règlement des constructions?

Notre syndic : Oui, un montant de CHF 5'000.- est prévu à cet effet.

M.J-F Ballif : Et vous pensez qu'on va aller loin avec ça ?

Notre syndic : Certainement pas. Et ce qui est rageant c'est que à la fin de la dernière législature, nous étions à bout touchant. Beaucoup de perte de temps avec la nouvelle Municipalité et les doutes des nouveaux. La conséquence de ce ralentissement c'est la sortie de la période transitoire et tout le travail effectué à la trappe.

M. Christian Pellaux : Au budget il y a CHF 254'000.- pour la grande salle. Quels futurs frais sont à envisager ? Que couvre le montant de CHF 137'000.- prévu pour les routes ?

Notre syndic : Normalement pas de frais supplémentaires pour la grande salle. Quant aux routes, ce montant englobe l'éclairage public, le salaire de l'employé communal, entretien, le déneigement, l'amortissement.

M.Kilian Cuhe : Comment se fait-il que le budget local de jeunesse figure dans la police ? Qu'en est-il de la péréquation pour Pomy?

Notre syndic : Le local de jeunesse était autrefois un abattoir inscrit sous le dicastère de la police et il y est resté.

Quant à la péréquation elle a augmenté suite à l'acceptation de la RIE III. Si les communes abritant des entreprises paient moins d'impôt, les autres communes subissent une augmentation.

A signaler que notre point d'impôt a légèrement augmenté.

Soumis au vote le budget est accepté à l'unanimité.

5.- Préavis 2019-05 – Modification des statuts de la Police Nord Vaudois

M. Patrick Grin commente le préavis.

M.Kilian Cuhe nous lit le rapport de la commission chargée de l'étude du préavis, qui nous propose de l'accepter.

- **Article 1** Les art. 9, 10, 11, 15, 26, 27, 37, 42a et l'intitulé du Titre VI des statuts de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois sont modifiés conformément à la décision du Conseil intercommunal du 12 juin 2019.
- **Article 2** La modification des statuts entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat.

Soumis au vote les 2 points sont acceptés, avec à chaque fois une abstention.

6.- Préavis 2019-06 - Approbation du Volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois.

M. Olivier Dupertuis s'appuie sur la présentation visuelle de l'ADNV et souligne que les buts d'un tel volet sont de renforcer la qualité de vie dans les communes de l'Aggloy en lui fournissant 5 volets stratégiques de référence. (1. Patrimoine paysager, 2. Economie diversifiée, 3. Mobilité maîtrisée, 4. Centres denses et attractifs, 5. Gestion durable)

La Municipalité devra s'y référer pour élaborer les plans de construction. Le PDR a déjà coûté CHF 280'000.- et son étude est sur pied depuis plusieurs années. 70 communes doivent se prononcer et cela n'a pas de sens de le repousser, c'est se tirer une balle dans le pied et compromettre toute possibilité de construction dans notre commune. Sans PDR, pas de PGA.

Mme Carole Frei lit le rapport de la commission qui demande un report du préavis et une présentation de l'ADNV.

Notre président ouvre le débat et dit que nous voterons ensuite en deux temps:

1. Le report du préavis et 2. si le report est refusé, l'acceptation ou le refus du PDR.

M.Dag De Coulon : Ce n'est pas clair je ne comprends pas sur quoi on vote et j'appuie la commission.

M.J-F Ballif : Le PDR est parfait. Il a été admis sur le plan cantonal. Si nous ne faisons rien nous serons pénalisés dans nos projets de construction.

M.Olivier Dupertuis : Ce PDR est très simple, c'est juste une ligne de conduite sur lesquelles s'appuyer. Son cadre est général et nous permettra de créer le PGA.

M.Hervé Billaud appuie M.Ballif et la Municipalité. Il faut avancer si on ne veut pas se retrouver marron comme avec le précédent PGA.

M.Roger Hug: Depuis décembre 2018 il y a eu des communiqués de presse à ce sujet. Les personnes intéressées étaient invitées à une information publique. De plus deux présentations ont déjà eu lieu devant notre Conseil.

M.Quentin Pellaux : quel avantage y a-t-il à accepter le PDR ?

M.Olivier Dupertuis : Il n'y a que des avantages comme la possibilité de plancher sur le PGA et répondre aux exigences de la LAT. Un refus nous coûterait cher.

M.Pierre-Henri Burdet : Comment le cadre va-t-il impacter le futur règlement ? A quelles contraintes s'attendre ?

M.Olivier Dupertuis : On devra tendre à respecter les 5 points comme par exemple la mobilité douce...Mais de toute manière toute construction passera toujours par une mise à l'enquête. Ce PGR est une sorte d'idéal qu'on devra viser à atteindre.

M.Pierre-Yves Jaquenoud : Ce cadre comprend 59 mesures, les connaît-on? Ne va-t-on pas voter un pack comme les 70 mesures de Via récura qui nous ont échappé. Si ces 59 mesures ne sont pas claires, il vaut mieux reporter le préavis.

M.Olivier Dupertuis : Les 59 mesures sont connues et se trouvent sur le net.

Notre Président : Il n'est pas du ressort du Conseil de voter les 59 points un à un.

Notre syndic : Les bases légales s'articulent en trois strates: le Cantonal, le Régional et l'Aggloy. Nous sommes obligés d'accepter le PDR si nous voulons une zone d'activité. Ce présent plan a été à l'enquête pendant trois mois, mais personne de Pomy n'a réagi. La mise à l'enquête est actuellement terminée. Le temps de l'acceptation est arrivé.

Mme Johanne Pelet : Est-ce que le PGA abandonné entrerait dans le présent PDR?

Notre syndic : Oui car la Municipalité avait anticipé et respecté les normes VSS pour les places de parc par exemple.

M.Jean-François Ballif propose de faire confiance à la Municipalité et de passer au vote. Il demande le bulletin secret.

Soumis au vote à bulletin secret le report du présent préavis est refusé : Non 48, Oui 11, Abstentions 5

Le préavis est soumis au vote à main levée.

Le Conseil décide d'accepter le volet stratégique du Plan directeur régional du Nord vaudois.

Par 46 Oui, 1 Non, 17 abstentions

7- Informations de la Municipalité.

M.Olivier Dupertuis félicite l'assemblée pour l'acceptation du PDR, puis il liste les mises à l'enquête en cours : Aurélia Pellaux 3 logements; la famille Perdrisat 3 logements; Marguerite Kudelski 2 logements; le projet de 9 logements par un agent immobilier est actuellement au tribunal; Mme Frei une piscine; Yves Pellaux une stabulation libre; la famille Zbinden une villa; la famille Gaillard l'aménagement de 4 appartements dans sa ferme; la famille Maître la transformation de l'ancien UAP en appartement; la commune l'aménagement d'un talus, l'éclairage, des aménagements extérieurs et la transformation d'un local en UAPE.

Urbanisme : Le PPA Longemalle est en attente de la décision de recours contre le SDT.

Une nouvelle tâche incombe dorénavant à la Municipalité, le contrôle de la mise en application de la loi sur l'énergie selon les normes imposées par le canton.

Il en va de même pour la police du feu, la Municipalité est désormais compétente en matière de protection contre le feu pour tout bâtiment jusqu'à 22 mètres de haut.

La Pomérane a été sujette à de nombreuses rectifications et améliorations : mise en conformité des câbles électriques, réglage de la ventilation, création d'espaces de rangement, le paramétrage des ascenseurs. Des problèmes d'eau ont été et doivent encore être solutionnés : écoulement dans les douches, condensation des eaux de pluie, infiltration d'eau dans les tubes de gaz, écoulement de la machine à laver. Tout récemment le photovoltaïque a été mis en route et l'électricité produite (dont nous pouvons vendre l'excédent à la Romande) est stockée dans des batteries. Le wifi est maintenant opérationnel avec des freins pour les sites illicites.

De belles fêtes à tous.

M. Patrick Grin

Remercie pour l'acceptation du préavis concernant la police Nord Vaudois.

Pour le SDIS il faut compter avec une augmentation de CHF 5.- par habitant de Pomy. En effet il faut financer l'extension de la caserne des pompiers proche du collège des Rives comportant un local de théorie, un local pour les véhicules et un pour l'entretien, ainsi que l'aménagement d'un musée. Le coût moyen est de CHF 140.- par habitant pris en charge pour moitié par les communes et par l'ECA.

Pomy a participé avec 400 autres communes à la campagne contre le cancer du sein. L'association L'aiMant Rose proposait la plantation de tulipes : une rose et sept blanches qui représentent la proportion des personnes saines et atteintes. A Pomy elles fleuriront au printemps dans l'ancienne fontaine le long du chemin de l'Eglise.

Les jetons de présence ont été utilisés pour l'installation d'un but sur le terrain de sport, l'ancien étant pourri.

Les sapins de Noël seront à disposition dès samedi à la déchèterie.

Merci à l'ensemble du personnel, plus particulièrement à l'employé communal et de belles fêtes à tous.

M.Yvan Débieux annonce que des sondages ont été effectués dans notre commune par Swisscom en vue de l'installation de la fibre optique. Celle-ci sera à disposition à 200 mètres des habitations.

Nous avons constaté des problèmes de collecteurs qui ont de la peine à suivre lors de fortes pluies, notamment dans le quartier des Sauges. Des solutions sont en cours de réalisation mais pour des raisons évidentes de coût, nous essayons au maximum d'effectuer les travaux conjointement à d'autres.

Au chemin de Clon, nous serons en synergie avec la création de la piste cyclable. Ces travaux sont longs et coûteux. Chaque permis de construire accordé nous permet d'encaisser une taxe et donc une entrée salubre pour les travaux à effectuer. Huit à dix compteurs ont été posés cette année.

M. Débieux nous souhaite de belles fêtes et remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde.

M. Robert Richardet remercie l'assemblée pour la rénovation des salles de bain du Troillet. Celles-ci n'avaient pas subi de rénovation depuis 36 ans et pour l'anecdote les deux familles Bonvin et Chevalley ont accepté de faire salle de bain commune pendant les travaux. Merci aux entreprises Wassmer et Freymond pour l'excellent travail.

Dans l'ancien collège les deux appartements du Rez ont changé de locataires, bienvenue à Elisabeth Ogiz pour l'un et à Mélissa Alberti et Kevin Zbinden pour l'autre.

Un nouveau centre de collecte de sous-produits animaux du district d'Yverdon a été inauguré le 22 novembre au chemin du Roseyres.

Merci au personnel communal accueillant, efficace et disponible et de belles fêtes à tous.

M.Roger Hug

Déchets : Les déchets verts et les restes de repas constituent le 20% du poids des sacs taxés et c'est beaucoup trop. Une action bon élève sera mise en place en 2020 par le périmètre de gestion des déchets STRID. Suite à la fermeture des marchés d'Asie, le prix de reprise des matières tels le papier et la ferraille sera revu à la baisse.

Nous avons la possibilité de déposer nos appareils électroménagers dans les commerces et le PET dans les grands magasins d'Yverdon.

Merci aux surveillants de la déchèterie et de la compostière dont les horaires restent inchangés pour l'année prochaine. Fermetures de fin d'année : 24, 26, 31 décembre 2019 et 2 janvier 2020.

Projets Eclairage public : Les têtes de luminaires seront remplacées par des leds.

Au terrain de foot, deux luminaires seront posés après la mise à l'enquête.

Routes : La limitation de vitesse à 60km/h aux abords du giratoire fera l'objet de contrôles de vitesse: radar didactique pour commencer puis répressif si nécessaire.

La DGMR informe que dans le courant de l'été 2020, une nouvelle couche de roulement sera posée sur la route de Cuarny. La validation des chemins de la Rochette (40 km/h V85 vitesse admise 36km/h) et de Floreyres (32 km/h V85 vitesse) est en cours. Une certification de la zone 30km/h va être demandée à la DGMR, suivant le résultat il faudra effectuer des aménagements pour limiter la vitesse.

Le chemin de Calamin est quasi terminé ; il est à privilégier pour les cyclistes. La demande de subventions est en cours. Giratoire Orif : l'enquête expropriations pour la route cantonale et la mobilité douce est terminée. Estimation des coûts en 2020 et début des travaux fin 2021 début 2022 si les crédits sont acceptés.

Un merci au personnel communal, à ses collègues et en particulier à Yves pour les travaux effectués pour la collectivité, son investissement, son engagement et sa disponibilité. Il souligne quelques projets de ces dernières législatures : la Pomérane, le PPA Longemalle, Le ruisseau de Pomy, Le Mobilité douce...Il souhaite de joyeuses fêtes et une bonne santé à tous.

Mme Murielle Billaud communique que le chantier de la salle de gym et de la cantine à Yvonand a enfin démarré. Les travaux devraient être terminés pour la rentrée 2021. Le nombre d'élèves augmente très vite à Yvonand, du coup nous serons en manque de salles de classe sur ce site. En attendant l'agrandissement du collège des portacabines prendront place. On aurait pu agrandir le collège de Pomy mais nous aurions fait face à un problème de transport car tous les bus sont pleins. Une réflexion est en cours, faut-il prendre un plus grand bus ou un deuxième plus petit, utile pour d'autres courses intermédiaires ?

RYMAJE : la garderie est saturée. Pour un bébé on compte 15 mois d'attente. Pour les plus grands, il reste quelques places à la demi-journée. Les parents placent leurs enfants dans d'autres garderies et ces gardes nous sont facturées. Dans le parascolaire on compte 24 places sur 3 horaires.

A Yvonand on attend l'ouverture de la cantine pour les enfants à partir de 8 ans. Cela permettra de réduire les coûts car l'encadrement des enfants est basé sur les plus jeunes qui fréquentent le lieu. Dès le 1er janvier, Pomy sera indépendant d'Yvonand et il y aura une nouvelle répartition des éducatrices.

Mme Billaud remercie tout le personnel communal, Nathalie, Claude-Etienne, Laurent ainsi que les collègues. Elle souhaite de belles fêtes à tous.

M.Yves Pellaux remercie pour le budget, les statuts et le PDR. Il remercie également ses collaborateurs communaux pour les années agréables passées au sein de l'exécutif. Il souhaite bon vent à Kilian Cuche et se réjouit qu'un jeune s'investisse et intègre la Municipalité.

Il a un regret : celui de n'être pas allé au bout de son mandat. Mais face aux attaques personnelles il préfère jeter l'éponge.

8.- Divers et propositions individuelles

Notre président: M.Bernard Annen, absent ce soir, a communiqué son désir qu'une séance du Conseil se tienne à Lausanne. Après discussion avec le préfet cela s'avère possible. Il faut en discuter et en faire la demande.

M.Marc-Etienne Saugy : Il semble que la rampe de la grande salle aurait dû être utilisée pour les personnes à mobilité réduite, mais il constate que ce sont des escaliers parfois malaisés à franchir après une fête arrosée.

Notre syndic : La pente étant supérieure à quatre et demi pour cent, il y a un cheminement qui conduit à la deuxième entrée.

M.Charly Miéville : La scène de la grande salle est trop basse pour une bonne vision sur les spectacles qui s'y déroulent.

M. Robert Richardet : La scène était prévue à une hauteur de 110 cm mais les normes de hauteur au plafond exigées par la pratique de la gym nous ont obligés à réduire sa hauteur à 90 cm., ce qui le chagrine aussi.

Mme Murielle Billaud vice-syndic revient sur le parcours d'Yves Pellaux qui vit sa dernière séance de Conseil en tant que syndic.

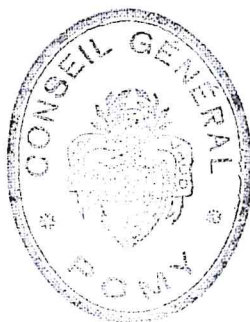
Tu es entré à la Municipalité en 2006, tu as pris en charge les SI, le refuge et l'employé communal puis on t'a ajouté les Ecoles. En 2002 tu es devenu vice syndic puis syndic en 2011 et tu as pris en charge les finances et les ressources humaines. Tu as participé à environ 1250 séances de Muni et plus du double en séances de tous ordres. Féru de sport et plus particulièrement de vélo, tu enfourches ton deux roues pour te ressourcer. Si Pomy était un village de montagne tu aurais probablement pratiqué le bobsleigh toujours prêt à donner une bonne poussée et capable également de bons coups de frein si nécessaire.

En travailleur de la terre tu ne me contrediras pas si je compare les dossiers aux semis : il y a ceux qui se développent tout seuls, ceux qui ne démarrent pas, ceux qui germent mais stagnent, ceux qui sèchent.... On ne peut pas tout maîtriser. Yves, tu t'es investi et tu as donné beaucoup d'énergie pour la commune et sois-en assuré, nous continuerons à prendre soin de tes dossiers. Merci pour ce quart de siècle au service de notre commune. Merci aussi à ton épouse car « derrière chaque homme de valeur se cache une femme d'exception »

Notre Président remercie également notre syndic et souligne la bonne collaboration avec le bureau tout au long de ses années. Il adresse ses remerciements et ses vœux à la Muni au personnel communal au bureau ainsi qu'à l'assemblée.

Il clôt l'assemblée à 22h50.

Le président



La secrétaire

